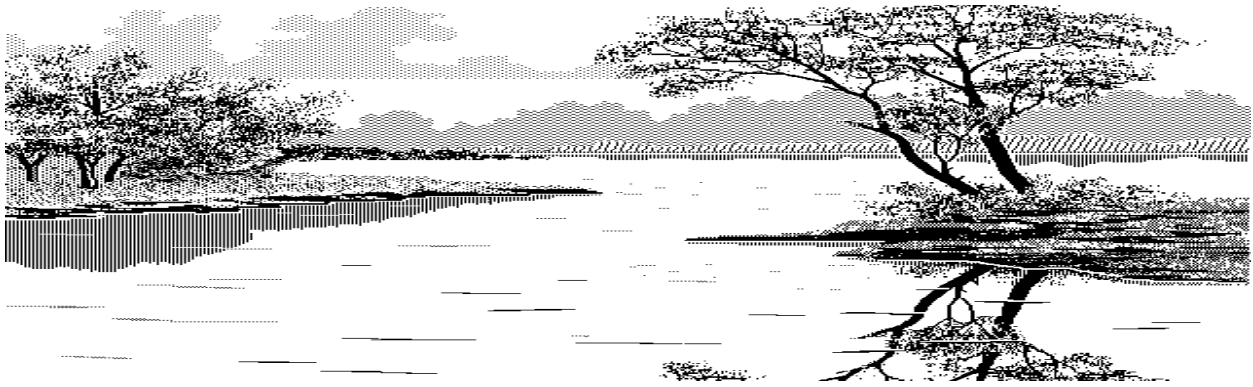


COMITÉ PARC DES RAPIDES INC.

633 Alepin, LaSalle (Québec) H8P 2E3 ☎ (514) 366-0757



LaSalle, 23 novembre 1999

BAPE du Québec
Commission Beauchamp
Édifice Lomer-Gouin
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10
Québec (Québec) G1R 6A6

« POUR L'HÉRITAGE DE NOS ANCÊTRES ET LE FUTUR DE NOS ENFANTS »

« Attendre d'en avoir assez pour agir en toute
lumière, c'est se condamner à l'inaction » *Jean
Rostand*

Madame et
Messieurs les commissaires,

Depuis plus d'un an, le Comité Parc des Rapides a vu ses archives environnementales sur l'eau du Québec grossir à un rythme assez rapide. J'ai moi-même lu les textes et communiqués pertinents et j'apprécie aujourd'hui une connaissance d'autant plus élargie, une vision plus globale, des problématiques entourant sa gestion.

C'est un miracle qu'il nous faut pour sortir de ce marasme chers commissaires! Un miracle...!!

D'un côté, il y a le pouvoir de Monsieur \$ avec tous les dégâts dont il est responsable et dont il se lave les mains, et de l'autre, il y a le peuple à qui l'on recommande d'économiser l'eau; cela afin que Monsieur \$ puisse de son côté en abuser par sa pollution et son excès de consommation.

Aux deux extrémités du Canada, les gouvernements tentent de protéger leurs eaux et essuient, sous forme de poursuites légales, les sanctions inévitables de l'ALENA (qui donne gain de cause aux promoteurs lésés). Qu'attendent nos élus pour apporter des amendements aux termes de l'ALENA afin de protéger notre eau?

Et les surplus¹ annoncés de Paul Martin – 95,5 milliards \$ de prévu en 5 ans. Combien de ces argents iront à la protection de nos ressources naturelles et à la santé des écosystèmes du Québec?

Ce sont des groupes comme le nôtre qui prenons, au passage, le pouls du fleuve Saint-Laurent. Ici même, devant la Commission BAPE sur la gestion de l'eau du Québec, c'est la pression sanguine même du peuple qui est sondée. Vous avez clairement reçu notre message!

Tous ces intervenants qui vous déposent leurs mémoires, cela depuis les débuts de votre mandat. Qui lira ces mémoires? Qui en tiendra compte? Serviront-ils à inculquer, auprès de nos élus, l'obligation de conservation de notre patrimoine naturel, cela sous le sigle du développement durable,? Qui lira ces mémoires? Allons-nous tourner autour du problème encore longtemps? Comme s'il s'agissait des tourbillons du fleuve?!

Comme une mère qui défend ses enfants...

¹ Selon les communiqués de presse du 3 novembre 1999.

Nous n'acceptons pas les moratoires temporaires ni les promesses que tout s'arrangera à la fin, cela pour le bien commun. Croit-on que nous sommes prêts à accepter aveuglément la parole de gens qui nous refusaient hier des consultations sur le dragage sélectif de la Voie Maritime? La confiance, une fois perdue, s'avère difficile à regagner. Tantôt, si nos élus n'abondent selon nos demandes, il y en a parmi nous qui sommes prêts à faire plus que crier sur les toits. Et le peuple insurgé sera impitoyable, tout comme une mère qui défend ses enfants.

Sans compter toutes les heures, nous luttons pour la survie des Québécois, dépendants de cette ressource vitale.

- Nous disons non à l'exportation de l'eau, capté à même nos aquifères et nos cours d'eau. Nous disons non à cela!
- Nous disons non aux détournements des cours d'eau québécois pour l'usage de promoteurs sans conscience écologique. Nous disons non à cela!
- Nous disons non aussi au transport de MOX sur nos voies navigables et non à la pollution de l'eau et de l'air générée par les produits industriels d'exploitation de Monsieur \$ (par exemple, les BPCs, les HAPs et al.).
- Nous disons non aux profanations de l'eau de nos baptêmes.

Nous avons fait notre "job" et nous nous attendons à ce que nos élus prennent des dispositions immédiates quant à la préservation et la conservation de l'eau du Québec.

Tempus fugit et nous ne rajeunissons pas. Nous tous ici, avons le désir de bien faire les choses. Nous avons aussi le pouvoir et le devoir surtout d'assurer à nos générations présentes et futures une qualité de vie de premier ordre, une qualité de vie où l'air et l'eau sont des plus sains. C'est le plus grand héritage que nous avons à leur léguer.

Comme il est de notre mandat de sensibiliser les Québécois sur les déficiences environnementales, nous avons dû recueillir de toutes parts des rapports, des statistiques et des courbes hydriques. Afin de mieux les renseigner sur ce que font nos élus pour contrer la menace mondiale qui pèse sur le Québec, nous avons même dû faire du "lobbying", assister à des soirées d'information, des colloques, etc... Avec tout ça, aurons-nous le plaisir, de notre vivant, de voir la lumière du succès au bout de ce long tunnel qui, pavé de rocailles et truché d'ornières, semble mener nulle part et n'être là que pour garder en laisse les bénévoles et éventuellement les faire tourner en rond alors que,

"*business as usual*", notre eau s'avère marchandée par Monsieur \$... et les niveaux d'eau baissent toujours!

Nous n'allons pas accepter cela longtemps encore chers commissaires du BAPE et nous exigeons de participer activement dans le processus de décision quant à la gestion de notre eau!!

Voici... au présent texte, nous joignons copie de la liste portant sur nos archives sur la gestion de l'eau au Québec. Comme celle-ci est à caractère évolutif, le document que je vous remets aujourd'hui remplace celui que j'ai dû transmettre à M. Serge Labrecque pour le 10 novembre dernier. Périodiquement, nous lui ferons parvenir la mise à jour de cette liste.

En espérant que le fruit de notre travail et celui de nos confrères saura mieux vous éclairer quant aux recommandations que vous aurez à soumettre à nos élus.

Il ne nous reste plus qu'à vous souhaiter illumination et crédibilité dans la tâche que vous avez accepté de mener à terme.

Tous ensemble, protégeons les ressources de notre patrie contre les carences et exigences nouvelles qu'apportera le prochain millénaire.

Merci et Bonne chance!

Louis Salconi
Président
Comité Parc des Rapides Inc.



COMITÉ PARC DES RAPIDES INC.

Extrait d'archives environnementales

NOVEMBRE 1999

EXTRAIT D'UNE TRANSCRIPTION 2, 3, 4

**1998 and 1999 resolutions adopted by the members
of the International Great Lakes St. Lawrence
Mayor's Conference**

WINDSOR, JULY 10, 1998

RESOLUTION # 4

NOW THEREFORE BE IT RESOLVED, that the International Great Lakes St. Lawrence Mayors' Conference opposes any new out-of-basin diversion of Great Lakes water that is inconsistent with the principles of the Great Lakes Charter; and

BE IT FURTHER RESOLVED, that the International Great Lakes St. Lawrence Mayors' Conference supports a strengthened legal and institutional infrastructure for Great Lakes Water Quantity management that would include:

- A U.S. Canada treaty banning the export of Great Lakes water;

(resolution # 4)

- An International Joint Commission reference to the U.S. and Canadian Governments to study and revise an improved long term use plan for Great Lakes water to be conducted in a timely manner in full consultation with the Great Lakes states and provinces of Ontario and Quebec

² # réf. d'archives : 991112-6, 980710-1

³ Transcription du document reçu par courrier de Peter B. Yeomans, maire de Dorval, le 12 novembre 1999

⁴ \CPR\NIV-EAUX\GESTION\CMB91123.DOC

- A commitment on the part of the Great Lakes states and provinces of Quebec and Ontario to review and revise (if necessary) the Great Lakes Charter and formally reaffirm the Charter principles and also take measures to strengthen the prior notice and consultation process for proposed diversions and consumptive uses to ensure prompt, efficient and science-based decision-making; and

BE IT FURTHER RESOLVED, that the International Great Lakes St. Lawrence Mayors' Conference, in cooperation with the U.S. and Canadian federal, state and provincial governments:

- Collaboration on development of a Basin Water Resource Management Plan as called for in the Great Lakes Charter; and
- Upgrade the Great lakes Regional Water Use Data Base and ensure its full use in decision making processes; and

BE IT FINALLY RESOLVED, that the International Great Lakes St. Lawrence Mayors' Conference promote and pursue an enhanced municipal role and involvement in decision-making processes involving Great Lakes St. Lawrence water quantity is



COMITÉ PARC DES RAPIDES INC.

Extrait d'archives environnementales

NOVEMBRE 1999

EXTRAIT D'UNE TRANSCRIPTION ^{5, 6, 7}

(Traduction littérale)

**Résolutions de 1998 et 1999 adoptées par les
membres
de la Conférence des maires du Saint-Laurent
Grands Lacs**

WINDSOR, le 10 juillet 1998

RÉSOLUTION # 4

QU'IL SOIT RÉSOLU que la Conférence des maires du Saint-Laurent Grands Lacs s'oppose à toute diversion hors bassin des eaux des Grands Lacs qui n'est pas conforme aux principes de la Charte des Grands Lacs, et

QU'IL SOIT DE PLUS RÉSOLU que la Conférence des maires du Saint-Laurent Grands Lacs accorde son appui à une infrastructure institutionnelle et légale renforcée relative à gestion de la quantité des eaux des Grands Lacs qui comprendrait:

- un traité entre le Canada et les États-Unis bannissant l'exportation des eaux des Grands Lacs

(résolution # 4)

- une recommandation de la Commission Mixte Internationale aux gouvernements du Canada et des États-Unis quant à l'étude et la révision d'un plan amélioré portant sur l'utilisation à long terme des eaux des Grands Lacs lesquelles devront être réalisées en temps opportun conjointement à des consultations entre les états

⁵ # réf. d'archives : 991112-6, 980710-1

⁶ Transcription du document reçu par courrier de Peter B. Yeomans, maire de Dorval, le 12 novembre 1999

⁷ \CPR\NIV-EAUX\GESTION\CMF91123.DOC

limitrophes aux Grands Lacs et les provinces de Québec et de l'Ontario

- un engagement de la part des états limitrophes aux Grands Lacs et des provinces de Québec et de l'Ontario de réviser et de modifier (si nécessaire) la Charte des Grands Lacs et de réaffirmer solennellement les principes de la Charte, et aussi de prendre les mesures qui s'imposent afin de renforcer le processus de notification et de consultation portant sur tout projet de diversions et d'utilisations [], le tout dans le but de favoriser un processus de décision rapide et efficace, basé sur des données scientifiques, et

QU'IL SOIT DE PLUS RÉSOLU que la Conférence des maires du Saint-Laurent Grands Lacs, de concert avec les gouvernements du Canada et des États-Unis, qu'ils soient de niveau fédéral, provincial ou étatique:

- collabore au développement du Plan de gestion des ressources en eaux du bassin tel que désigné dans la Charte des Grands Lacs, et
- améliore la Base de données relative à l'utilisation régionale des eaux des Grands Lacs et voie à son plein usage dans le processus décisionnel, et

QU'IL SOIT FINALEMENT RÉSOLU que la Conférence des maires du Saint-Laurent Grands Lacs fasse connaître et continue de jouer un rôle municipal accru, et s'implique dans le processus décisionnel portant sur la quantité des eaux des